

Scroll down for all Safety Data Sheets (SDS) for this product.

Total Enclosures: 2



Simplicity in Water Analysis

Cover Page for Safety Data Sheet

Thank you for choosing CHEMetrics, Inc. We appreciate your business. In order to best serve your needs for accurate and complete Safety Data, we offer the following information as supplemental to the attached SDS.

SDS No.: K4710

Version No.: 1.1

Product Name: Hydrate Alkalinity Titrets® Ampoules, Total Alkalinity Titrets® Ampoules

Part Nos.: K-4710 Ampoules, K-9810 Ampoules, K-9815 Ampoules, K-9820 Ampoules

Product Descriptions:

Titrets Ampoules: Glass ampoules, 13 mm OD, for titrimetric water analysis. Each Titret™ ampoule contains approximately 1.1 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Test kits contain 30 ampoules.

Addendum to Section 14 Transport Information:

Shipping container markings and labels for this product, as received, may vary from the contents of section 14 of the SDS for one or both of the following reasons:

- CHEMetrics has packaged this product as Dangerous Goods in Excepted Quantities according to IATA, US DOT, and IMDG regulations.
- CHEMetrics has packaged this product as part of a test kit or reagent set composed of various chemical reagents and elected to ship as UN 3316 Chemical Kit, Hazard Class 9, Packing Group II or III.

In case of reshipment, it is the responsibility of the shipper to determine appropriate labels and markings in accordance with applicable transportation regulations.

Additional Information:

- "Print Date" = Revision Date (expressed as DD/MM/YYYY)
- Test kits and reagents sets may contain additional chemical reagents. See separate SDS(s).

CHEMetrics®, VACUettes®, Vacu-vials®, and Titrets® are registered trademarks of CHEMetrics Inc.



Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules

CHEMetrics, Inc.

Chemwatch: 9-82174

SDS No: K4710

Version Num: 1.1

Code d'alerte du risque: 3

Date de revision: 09/10/2014

Date d'impression: 13/03/2015

date initiale: 09/10/2014

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit	Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules
Synonymes	Part Nos.: K-4710 Ampoules, K-9810 Ampoules, K-9815 Ampoules, K-9820 Ampoules
Nom d'expédition	Sans Objet
Formule chimique	Sans Objet
Autres moyens d'identification	Pas Disponible
Numéro CAS	Sans Objet

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Component of water analysis test kits K-4710, K-9810, K-9815, K-9820
--	--

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	CHEMetrics, Inc.
Adresse	4295 Catlett Road, Midland, VA. 22728 United States
Téléphone	1-540-788-9026
Fax	1-540-788-4856
Site Internet	www.chemetrics.com
Courriel	technical@chemetrics.com

Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	ChemTel Inc.
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-255-3924
Autres numéros de téléphone d'urgence	+01-813-248-0585

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS


Classification de la substance ou du mélange

Classification de SGH	Irritation/corrosion cutanée catégorie 1B, Dommage oculaire important catégorie 1, STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3
-----------------------	--

Éléments d'étiquetage

Continued...

Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules

Éléments pour étiquette GHS	
-----------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT	DANGER
-------------------------	--------

Déclaration(s) sur les risques

H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

Déclarations de Sécurité: Prévention

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / médecin / secouriste premier
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu / récipient à décharge chimique agréé ou si organique à l'incinération à haute température
------	--

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	% [poids]	Nom
7647-01-0	<1	CHLORURE-D'HYDROGÈNE
7732-18-5	>99	EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact des yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si ce produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible. ▶ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. ▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.

Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules

Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur. ▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire. ▶ NE PAS faire vomir. ▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. ▶ Surveiller le patient avec attention. ▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente. ▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.
------------------	---

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Moyens d'extinction**

	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Il n'y a pas de restrictions pour le type d'extincteur à utiliser. ▶ Utiliser un média d'extinction adapté pour la zone concernée.
--	---

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.
-------------------------------	------------

Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Non combustible. ▶ Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler. ▶ Peut émettre des fumées toxiques. ▶ Peut émettre des fumées corrosives.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eclaboussures Mineures	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ▶ Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ▶ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. ▶ Essuyez.
Eclaboussures Majeures	<p>Risque modéré.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent. ▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque. ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection. ▶ Évitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau.
	Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. ▶ Utiliser dans un lieu bien ventilé. ▶ Prévenir une concentration dans les trous et les creux. ▶ NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.
Autres Données	

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique. ▶ Emballage conforme aux règles du fabricant. ▶ Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilité de Stockage	

INCOMPATIBILITÉS DU MATÉRIEL D'EMBALLAGE

Pas Disponible

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Paramètres de contrôle****VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)****DONNEES SUR LES INGREDIENTS**

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
--------	-----------	----------------	-----	------	-----	-------

Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules


Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride	7 mg/m3 / 5 ppm	--- mg/m3 / --- ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride	Pas Disponible	Pas Disponible	2 ppm	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Chlorure d'hydrogène	Pas Disponible	Pas Disponible	7,5 mg/m3 / 5 ppm	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride	Pas Disponible	Pas Disponible	2 ppm	TLV Basis: upper respiratory tract irritation
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride	Pas Disponible	Pas Disponible	2 ppm	TLV® Basis: URT irr
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride	Pas Disponible	Pas Disponible	3 mg/m3 / 2 ppm	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Hydrogen chloride Revised 2003	Pas Disponible	Pas Disponible	C 2 ppm ppm	Pas Disponible
Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Acide chlorhydrique / Chlorure d'hydrogène	Pas Disponible	P7,5 mg/m3 / P5 ppm	Pas Disponible	Voir Chlorure d'hydrogène / RP

LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
hydrochloric acid	Hydrogen chloride; (Hydrochloric acid)	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
hydrochloric acid	Deuteriochloric acid; (Deuterium chloride)	1.8 ppm	22 ppm	100 ppm

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
CHLORURE-D'HYDROGÈNE	100 ppm	50 ppm
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	Pas Disponible	Pas Disponible

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations.
Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Masque chimique. Protection pour tout le visage. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique. Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer. La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenue complète. ▶ Tablier en P.V.C. ▶ Crème protectrice. ▶ Crème nettoyante pour la peau. ▶ Unité de lavement des yeux.
Les risques thermiques	Pas Disponible

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SÉLECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules

Matériel	CPI
----------	-----

Protection respiratoire

Filtere de type B-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degré de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
-----------------------	--------------------------	----------------------	--------------------------

Continued...

Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules

BUTYL	A
NEOPRENE	A
BUTYL/NEOPRENE	C
HYPALON	C
NAT+NEOPR+NITRILE	C
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE/NATURAL	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PE/EVAL/PE	C
PVA	C
PVC	C
SARANEX-23	C
VITON	C
VITON/NEOPRENE	C

10 x ES	B-AUS P2	-	B-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	B-AUS P2	-
100 x ES	-	B-2 P2	B-PAPR-2 P2 ^

^ - Intégral

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Colorless		
État Physique	Liquid	Densité relative (Water = 1)	1.0
Odeur	Odourless	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	2	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	0	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (°C)	100	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Sans Objet	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	miscible	pH en solution	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.</p> <p>Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit</p> <p>Le produit N'A PAS été classé par les directives CE ou d'autres systèmes de classification comme "nocif par inhalation". La raison en est le manque de preuves corroborantes au niveau animal et humain. Dans l'absence de telles preuves, une attention doit néanmoins être portée pour s'assurer que les expositions sont maintenues à un minimum et que des mesures de contrôles adaptées sont utilisées dans un cadre professionnel pour contrôler les vapeurs, fumées et aérosols.</p>
Ingestion	<p>Le produit à la capacité de provoquer des brûlures chimiques dans la cavité orale et les voies gastriques, à la suite d'une ingestion.</p> <p>Le produit N'A PAS ETE classifié sous les directives CE ou sous un autre système de classification comme 'nocif par ingestion'. Ceci est du au manque de preuves corroborantes chez les animaux et les humains. Le produit peut néanmoins être dommageable pour la santé de l'individu, suivant une ingestion, particulièrement si des organes précédemment endommagés (i.e. foie, reins) sont présents. Les définitions actuelles de substances nocives et toxiques sont généralement basées sur des doses provoquant la mortalité plutôt que sur les doses provoquant la morbidité (maladie, états-infectieux).</p>
Contact avec la peau	<p>Le matériau peut produire des brûlures chimiques après un contact direct avec la peau.</p> <p>Un contact de la peau n'est pas connu pour avoir des effets nocifs sur la santé (classifié comme tel par la directive CE); le produit peut néanmoins produire des dommages sur la santé après une entrée par des blessures, des lésions ou des abrasions.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p> <p>Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.</p>
Yeux	<p>Le produit peut causer des brûlures de chaleur après un contact direct avec les yeux. Les vapeurs et poussières peuvent être extrêmement irritantes.</p>
Chronique	<p>Une exposition répétée ou prolongée à des corrosifs peut engendrer une érosion des dents, des variations ulcératives et inflammatoires dans la bouche et une nécrose (rarement) de la mâchoire. Une irritation des bronches, avec de la toux, et de fréquentes attaques d'une broncho-pneumonie peut s'ensuivre. Des perturbations gastro-intestinales peuvent également survenir. Des expositions chroniques peuvent engendrer une dermatite et/ou une conjonctivite.</p> <p>Une exposition à long terme à des irritants respiratoires peut engendrer des maladies de ces mêmes voies respiratoires, impliquant des difficultés de la respiration ainsi que des problèmes systémiques associés.</p>

Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules	TOXICITÉ	IRRITATION
Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules	TOXICITÉ	IRRITATION

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.
Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules, CHLORURE-D'HYDROGÈNE	<p>Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostic d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostic d'un RADS.</p> <p>Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante.</p>

toxicité aiguë	☹	Cancérogénicité	☹
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	☹
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	☹	STOT - exposition répétée	☹
Mutagénéité	☹	risque d'aspiration	☹

Légende: ✓ – Données nécessaires à la classification disponible
 ✗ – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification
 ☹ – Données non disponibles pour faire la classification

statut CMR

Sans Objet

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
CHLORURE-D'HYDROGÈNE	BAS	BAS

Continued...

Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules

EAUX-DISTILLÉES,-DE- CONDUCTIBILITÉ-OU-DE- MÊME-DEGRÉ- DE-PURETÉ	BAS	BAS
---	-----	-----

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
CHLORURE- D'HYDROGÈNE	BAS (LogKOW = 0.5392)
EAUX-DISTILLÉES,-DE- CONDUCTIBILITÉ-OU-DE- MÊME-DEGRÉ- DE-PURETÉ	BAS (LogKOW = -1.38)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
CHLORURE- D'HYDROGÈNE	BAS (KOC = 14.3)
EAUX-DISTILLÉES,-DE- CONDUCTIBILITÉ-OU-DE- MÊME-DEGRÉ- DE-PURETÉ	BAS (KOC = 14.3)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	<p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi. Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La réduction, ▶ La réutilisation ▶ Le recyclage ▶ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci. S'il a été contaminé, il peut être possible de récupérer le produit par filtrage, distillation ou par d'autres moyens.</p>
---------------------------------------	--

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Transport par terre (TDG): **NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): **NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): **NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

source	ingrédient	catégorie de pollution
IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	CHLORURE-D'HYDROGÈNE	Z

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

CHLORURE- D'HYDROGÈNE(7647-01-0) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)", "Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta"
EAUX-DISTILLÉES,-DE- CONDUCTIBILITÉ-OU-DE- MÊME-DEGRÉ- DE-PURETÉ(7732-18-5) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Hydrate Alkalinity Titrets Ampoules, Total Alkalinity Titrets Ampoules

autres informations

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: www.chemwatch.net/references

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)



Simplicity in Water Analysis

Cover Page for Safety Data Sheet

Thank you for choosing CHEMetrics, Inc. We appreciate your business. In order to best serve your needs for accurate and complete Safety Data, we offer the following information as supplemental to the attached SDS.

SDS No.: S9800

Version No.: 1.2

Product Name: Activator Solution for Total Alkalinity Titrets® Kits

Part Nos.: A-9800

Product Descriptions:

Activator Solution: Plastic bottle, contains approximately 9 mL of liquid reagent. Test kits contain one (1) bottle of solution.

Addendum to Section 14 Transport Information:

Shipping container markings and labels for this product, as received, may vary from the contents of section 14 of the SDS for one or both of the following reasons:

- CHEMetrics has packaged this product as Dangerous Goods in Excepted Quantities according to IATA, US DOT, and IMDG regulations.
- CHEMetrics has packaged this product as part of a test kit or reagent set composed of various chemical reagents and elected to ship as UN 3316 Chemical Kit, Hazard Class 9, Packing Group II or III.

In case of reshipment, it is the responsibility of the shipper to determine appropriate labels and markings in accordance with applicable transportation regulations.

Additional Information:

- "Print Date" = Revision Date (expressed as DD/MM/YYYY)
- Test kits and reagents sets may contain additional chemical reagents. See separate SDS(s).

CHEMetrics®, VACUettes®, Vacu-vials®, and Titrets® are registered trademarks of CHEMetrics Inc.



Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits

CHEMetrics, Inc.

Chemwatch: 9-77342

SDS No: S9800

Version Num: 1.2

Code d'alerte du risque: 3

Date de revision: 09/09/2014

Date d'impression: 13/03/2015

date initiale: 10/09/2014

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit	Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits
Synonymes	Part No.: A-9800
Nom d'expédition	Sans Objet
Formule chimique	Sans Objet
Autres moyens d'identification	Pas Disponible
Numéro CAS	Sans Objet

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Component of water analysis test kits K-9810, K-9815, K-9820
--	--

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	CHEMetrics, Inc.
Adresse	4295 Catlett Road, Midland, VA. 22728 United States
Téléphone	1-540-788-9026
Fax	1-540-788-4856
Site Internet	www.chemetrics.com
Courriel	technical@chemetrics.com

Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	ChemTel Inc.
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-255-3924
Autres numéros de téléphone d'urgence	+01-813-248-0585


SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits

Classification de SGH	Irritation/corrosion cutanée catégorie 2, Irritation oculaire catégorie 2A, CANCÉROGÉNICITÉ Catégorie 1B, TOXICITÉ (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE Catégorie 3
------------------------------	---

Éléments d'étiquetage

Éléments pour étiquette GHS	
------------------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT	DANGER
--------------------------------	---------------

Déclaration(s) sur les risques

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H350	Peut provoquer le cancer .
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclarations de Sécurité: Prévention

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P302+P352	SI SUR LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P405	Garder sous clef.
-------------	-------------------

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu / récipient à décharge chimique agréé ou si organique à l'incinération à haute température
-------------	--

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
76-60-8	<1	ALPHA-(3,5-DIBROMO-2-MÉTHYL-4-OXO-2,5-CYCLOHEXADIÉNYLIDÈNE)-ALPHA-(3,5-DIBROMO-4-HYDROXYPHÉNYL)TOLUÈNESULFONATE DE SODIUM
845-10-3	<1	2-(P-(DIMÉTHYLAMINO)PHÉNYLAZO)BENZOATE DE SODIUM
1310-73-2	<1	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE
111-46-6	27	2,2'-oxydiéthanol
7732-18-5	>70	EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact des yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible).

Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits

	<ul style="list-style-type: none"> Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.
Ingestion	<p>EN CAS D'INGESTION, FAITES APPEL A UNE ASSISTANCE MÉDICALE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS.</p> <ul style="list-style-type: none"> demandez conseil auprès d'un centre antipoison ou d'un médecin. Il est probable qu'un traitement hospitalier d'urgence soit nécessaire. En attendant, la personne doit être prise en charge par du personnel formé aux premiers secours qui prendra des mesures d'accompagnement selon la situation observée et l'état du patient. Si l'intervention immédiate d'un médecin est possible, le patient doit lui être confié ainsi qu'un exemplaire de la FDS. Il appartiendra ensuite au spécialiste médical, et à lui seul, de prendre toute autre action. Si aucune intervention médicale ne peut avoir lieu sur le site de travail ou ses environs, transférez le patient à l'hôpital accompagné d'un exemplaire de la FDS. <p>Lorsque qu'une intervention médicale immédiate ne peut avoir lieu, ou lorsque le patient est à plus de 15 minutes d'un hôpital, ou encore dans les cas prévus expressément:</p> <ul style="list-style-type: none"> PROVOQUEZ des vomissements chez le patient en insérant les doigts vers l'arrière de sa gorge, UNIQUEMENT SI LE PATIENT EST CONSCIENT. Pencher le patient vers l'avant ou le coucher sur le côté gauche (tête en arrière si possible) pour maintenir ouvertes les voies respiratoires et empêcher l'inhalation du produit. <p>REMARQUE: Portez des gants de protection pour provoquer le mécanisme de vomissement.</p>

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.

- Les glycols de polyéthylène sont généralement faiblement absorbés oralement et sont principalement inchangés par les reins.
 - Une absorption dermique peut survenir au travers d'une peau abîmée (e.g. des brûlures) conduisant à une osmolalité augmentée, une acidose métabolique avec espace anionique, un calcium élevé, une dépression CNS en calcium ionisé et une défaillance rénale.
 - Le traitement consiste en des soins de support.
- [Ellenhorn and Barceloux: Medical Toxicology]

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

	<p>Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes.</p> <p>Bien que le produit soit non-combustible, l'évaporation de l'eau depuis le mélange, provoqué par la chaleur d'un incendie proche, peut engendrer le flottement de couches de substances combustibles.</p> <p>Dans un tel cas, envisager :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mousse Poudre chimique sèche Dioxyde de carbone
--	---

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.
------------------------	------------

Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque. Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> Le matériel n'est pas combustible d'emblée dans des conditions normales. Cependant, il se décomposera en cas d'incendie et les composés organiques pourraient brûler. Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur. La chaleur peut entraîner l'expansion ou la décomposition ainsi qu'une explosion des récipients. La décomposition due à la chaleur peut engendrer des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eclaboussures Mineures	<ul style="list-style-type: none"> Nettoyez tout de suite tous les écoulements. Évitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. Essuyez.
Eclaboussures Majeures	<ul style="list-style-type: none"> Faire évacuer le personnel de la zone et se déplacer contre le vent. Alerter les pompiers et leur indiquer l'emplacement et la nature du risque. Porter un vêtement de protection pour tout le corps et muni d'un appareil respiratoire. Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures de s'infiltrer dans les drains et les cours d'eau. Envisager une évacuation (ou se protéger en restant sur place).

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<p>NE PAS permettre des vêtements humidifiés par le produit de demeurer en contact avec la peau.</p> <ul style="list-style-type: none"> Éviter tout contact personnel, inhalation incluse. Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. Utiliser dans un lieu bien ventilé. Prévenir une concentration dans les trous et les creux.
-------------------	--

Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits

Autres Données

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique. ▶ Emballage conforme aux règles du fabricant. ▶ Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilité de Stockage	Eviter le stockage avec des acides forts, des chlorures d'acide, des anhydrides d'acides et des agents oxydants. Eviter les acides forts et les bases fortes.

INCOMPATIBILITÉS DU MATÉRIEL D'EMBALLAGE

Pas Disponible

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	2 mg/m3 / --- ppm	--- mg/m3 / --- ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Hydroxide de sodium	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	TLV Basis: upper respiratory tract, eye & skin irritation
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	C 2 mg/m3 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium, hydroxyde de	Pas Disponible	P2 mg/m3	Pas Disponible	RP

LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
bromocresol green	Bromocresol green; (Phenol, 4,4'-(1,1-dioxido-3H-2,1-benzoxathiol-3-ylidene)bis[2,6-dibromo-3-methyl-])	20 mg/m3	220 mg/m3	1300 mg/m3
sodium hydroxide	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
diethylene glycol	Diethylene glycol	6.9155 ppm	80 ppm	250 ppm


Composant	IDLH originale	IDLH révisé
ALPHA-(3,5-DIBROMO-2-MÉTHYL-4-OXO-2,5-CYCLOHEXADIÉNYLIDÈNE)-ALPHA-(3,5-DIBROMO-4-HYDROXYPHÉNYL)TOLUÈNESULFONATE DE SODIUM	Pas Disponible	Pas Disponible
2-(P-(DIMÉTHYLAMINO)PHÉNYLAZO)BENZOATE DE SODIUM	Pas Disponible	Pas Disponible
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	250 mg/m3	10 mg/m3
2,2'-oxydiéthanol	Pas Disponible	Pas Disponible
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	Pas Disponible	Pas Disponible

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les employés exposés à des cancérigènes humains confirmés doivent être autorisés à faire ainsi par leur employeur et travailler dans une zone régulée. ▶ Le travail devait être réalisé dans un système isolé tel que "boîte à gants". Les employés devraient se laver les mains et les bras après l'accomplissement du travail spécifié et avant de s'engager dans d'autres activités non associées avec le système isolé. ▶ Dans les zones régulées, le cancérigène devrait rester stocké dans des containers fermés ou enfermé dans un système fermé, incluant des circuits de
--	---

Continued...

Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits

	<ul style="list-style-type: none"> ▸ tuyauterie, avec des ports ou ouvertures fermés tant que le cancérigène est contenu à l'intérieur. ▸ Les systèmes à cuves ouvertes sont prohibés.
Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▸ Masque chimique. ▸ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	<p>Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC.</p> <p>Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique.</p> <p>La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.</p>
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Les employés travaillant avec des cancérigènes humains confirmés devraient être pourvus de, et exiger de porter des vêtements de protection propres du corps entier (tabliers, bleus de travail ou chemises à manche longues et pantalons), des sur-chaussures et des gants avant d'entrer dans une zone régulée. ▸ Les employés engagés dans des opérations de manipulation impliquant des cancérigènes devraient être pourvus de, et exiger de porter un respirateur de type filtre couvrant tout le visage avec des filtres pour les poussières, fumées et vapeurs ou des cartouches de purification d'air. Un respirateur permettant de plus hauts niveaux de protection peut être utilisé en substitution. ▸ Des douches déluge d'urgence et des fontaines de lavement de yeux, approvisionnées en eau potable, devraient être situées proches, en vue de, et sur le même niveau que les emplacements ou une exposition directe est possible. ▸ Avant chaque sortie d'une zone contenant un cancérigène confirmé, les employés devraient être exigés de retirer et laisser des vêtements et équipement de protection à point de sortie et, à la dernière sortie du jour, de placer les vêtements et équipements utilisés dans des containers étanches au point de sortie pour une décontamination ou une élimination.
Les risques thermiques	Pas Disponible

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les)/effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits

Matériel	CPI
NAT+NEOPR+NITRILE	C
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE	C
NEOPRENE/NATURAL	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PE	C
PE/EVAL/PE	C
PVA	C
PVC	C
SARANEX-23	C
SARANEX-23 2-PLY	C
TEFLON	C
VITON	C
VITON/CHLOROBUTYL	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Protection respiratoire

Filtre de type A-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS P2	-	A-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	A-AUS P2	-
100 x ES	-	A-2 P2	A-PAPR-2 P2 ^

^ - Intégral

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	green

Continued...

Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits

État Physique	Liquid	Densité relative (Water = 1)	1.03
Odeur	Odourless	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	10	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	-5	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	150	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Sans Objet	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	miscible	pH en solution	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	<p>Le produit n'est pas connu pour produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire après une inhalation (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, des effets négatifs systémiques ont été produit suite à l'exposition d'animaux par au moins une voie et la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnelle.</p> <p>Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit</p> <p>Les alcools aliphatiques avec plus de 3 carbones peuvent causer des maux de tête, vertiges, somnolences, faiblesses musculaires et délire, faiblesse généralisée, coma, seizures et changements de comportement. S'ensuivent des faiblesses et arrêts respiratoires, de même qu'une faible pression artérielle et un pouls irrégulier peuvent survenir. Des nausées et vomissements apparaissent, des dommages au foie et aux reins sont possibles après d'importantes expositions.</p>
Ingestion	<p>Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu.</p> <p>Si avalé, les effets toxiques des glycols (les alcools dihydriques) sont similaires à ceux de l'alcool, avec un affaiblissement du système nerveux central, une nausée, des vomissements et des modifications dégénératives au niveau du foie et des reins.</p> <p>Une surexposition aux alcools non-cyclique cause des symptômes du système nerveux. Ceux-ci incluent des maux de tête, une faiblesse musculaire et une incoordination, une sensation ébrieuse, une confusion, un délire et un coma. Les symptômes digestifs peuvent inclure une nausée, des vomissements et une diarrhée.</p>
Contact avec la peau	<p>Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes.</p> <p>Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante.</p> <p>La plupart des alcools liquides semble agir que irritants primaires pour la peau humaine. Une absorption significative sous-cutanée apparaît chez le lapin mais apparemment pas chez l'homme.</p> <p>Le coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit.</p>
Yeux	Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.
Chronique	<p>Sur la base, principalement, d'expérimentations animales, le produit peut être considéré comme cancérigène pour les humains. Il y a suffisamment de preuve pour étayer une forte présomption qu'une exposition du produit sur un humain puisse engendrer un cancer sur la base de : - études animales appropriées à long terme, - d'autres informations pertinentes.</p> <p>Il y a quelques preuves pour fournir une présomption qu'une exposition humaine au produit peut engendrer le développement d'une toxicité. Cette preuve est basée sur des études animales ou des effets ont été observés en l'absence de toxicité maternelle marquée ou à environ les mêmes doses que les autres effets toxiques mais qui n'ont pas les conséquences secondaires non-spécifique des autres effets toxiques.</p>

Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits	TOXICITÉ	IRRITATION
Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits	TOXICITÉ	IRRITATION

Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits

ALPHA-(3,5-DIBROMO-2-MÉTHYL-4-OXO-2,5-CYCLOHEXADIÉNYLIDÈNE)-ALPHA-(3,5-DIBROMO-4-HYDROXYPHÉNYL)TOLUÈNESULFONATE DE SODIUM	Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostic d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostic d'un RADS. Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante.
2-(P-(DIMÉTHYLAMINO)PHÉNYLAZO)BENZOATE DE SODIUM	Les allergies de contact se manifestent rapidement sous forme d'eczéma, ou moins fréquemment sous forme d'urticaires ou d'œdème de Quincke. La pathogenèse des eczémats de contact comprends une réaction de cellules médiatrices immunisées (T lymphocytes) du type retardé. Les autres réactions allergiques de la peau, e.g. contact urticant, comprennent des réactions d'anti-corps médiateurs immunisés. La signification du contact allergique n'est pas seulement déterminée par son potentiel de sensibilité : la répartition de la substance et les opportunités d'un contact avec elle sont également importantes. Une substance faiblement sensible qui est largement répandue peut être un allergène plus important qu'une avec un fort potentiel sensibilisant avec peu d'individus au contact.
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites. Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau. Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants.
2,2'-OXYDIÉTHANOL	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écailles et un épaississement de la peau.
Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits, EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

toxicité aiguë	⊖	Cancérogénicité	✓
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	⊖
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	⊖
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	⊖	STOT - exposition répétée	⊖
Mutagénéité	⊖	risque d'aspiration	⊖

Légende: ✓ – Données nécessaires à la classification disponible
 ✗ – Données disponibles, mais ne remplit pas les critères de classification
 ⊖ – Données non disponibles pour faire la classification

statut CMR

Sans Objet

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
ALPHA-(3,5-DIBROMO-2-MÉTHYL-4-OXO-2,5-CYCLOHEXADIÉNYLIDÈNE)-ALPHA-(3,5-DIBROMO-4-HYDROXYPHÉNYL)TOLUÈNESULFONATE DE SODIUM	HAUT	HAUT
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	BAS	BAS
2,2'-oxydiéthanol	BAS	BAS
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS	BAS

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation

Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits

ALPHA-(3,5-DIBROMO-2-MÉTHYL-4-OXO-2,5-CYCLOHEXADIÉNYLIDÈNE)-ALPHA-(3,5-DIBROMO-4-HYDROXYPHÉNYL)TOLUÈNESULFONATE DE SODIUM	BAS (LogKOW = 7.8612)
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	BAS (LogKOW = -3.8796)
2,2'-oxydiéthanol	BAS (BCF = 180)
Eaux-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (LogKOW = -1.38)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
ALPHA-(3,5-DIBROMO-2-MÉTHYL-4-OXO-2,5-CYCLOHEXADIÉNYLIDÈNE)-ALPHA-(3,5-DIBROMO-4-HYDROXYPHÉNYL)TOLUÈNESULFONATE DE SODIUM	BAS (KOC = 24890000)
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	BAS (KOC = 14.3)
2,2'-oxydiéthanol	HAUT (KOC = 1)
Eaux-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (KOC = 14.3)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	
------------------------------------	--

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Transport par terre (TDG): **NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): **NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): **NON RÉGLEMENTÉ PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES**

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

ALPHA-(3,5-DIBROMO-2-MÉTHYL-4-OXO-2,5-CYCLOHEXADIÉNYLIDÈNE)-ALPHA-(3,5-DIBROMO-4-HYDROXYPHÉNYL)TOLUÈNESULFONATE DE SODIUM(76-60-8) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"
2-(P-(DIMÉTHYLAMINO)PHÉNYLAZO)BENZOATE DE SODIUM(845-10-3) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE(1310-73-2) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada - Québec Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta", "Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants"
2,2'-oxydiéthanol(111-46-6) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"
Eaux-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ(7732-18-5) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

Activator Solution for Total Alkalinity Titrets Kits**autres informations****Ingrédients avec plusieurs numéros CAS**

Nom	Numéro CAS
Pas Disponible	Pas Disponible
Pas Disponible	Pas Disponible

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: www.chemwatch.net/references

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)